

27<sup>e</sup> ÉDITION DU PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à promouvoir l'égalité  
hommes/femmes à travers le sport

Présentée par les élèves de la classe de 6C du collège Jean Rogissart de  
Nouzonville (Académie de Reims)

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Monsieur,

La loi française garantit que les femmes et les hommes sont égaux en droits. Elle favorise aussi l'égal accès des hommes et des femmes aux responsabilités professionnelles et sociales. L'égalité entre les femmes et les hommes paraît donc actuellement réalisée et, on peut penser que les femmes peuvent aujourd'hui tout faire ; mais est-ce la réalité ?

Malheureusement, non. La situation est préoccupante : par exemple, les femmes sont, en moyenne, payées 14 % de moins que les hommes pour le même travail. Cet écart est même bien plus fort dans le sport : les footballeurs de L1 ont en moyenne un salaire 26 fois supérieur à celui des footballeuses de D1.

Ensuite, on note que les femmes font, en général, 80 % des tâches ménagères au sein des familles. Les femmes passent donc plus de temps à s'occuper de leur famille et prennent moins de temps pour leurs loisirs, et il n'y a ainsi que 38% de femmes parmi les licenciés de l'ensemble des fédérations sportives.

Nous avons aussi remarqué que les femmes ont moins accès aux responsabilités : par exemple, moins de 40 % des députés sont des femmes et il n'y a que 19 présidentes pour 115 fédérations sportives françaises.

Par ailleurs, les femmes occupent encore une place inférieure à celle des hommes dans les médias, avec seulement 36% du temps de parole à la télévision et à la radio. Dans le domaine du sport, l'inégalité est encore plus forte car le sport masculin représente 74% du temps de diffusion alors que 4,8% seulement de ce temps est consacré au sport féminin (données de l'ARCOM).

Enfin, de nombreuses études soulignent que les femmes restent victimes de préjugés sexistes : la dernière étude du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes nous apprend que 90 % des femmes françaises affirment avoir déjà personnellement subi une situation sexiste. On peut, par exemple, penser à la demande faite aux sportives de porter dans les compétitions de haut niveau des tenues moulantes, dénudant le corps, différentes de celle que portent les hommes.

Tout ceci peut expliquer pourquoi seulement 60% des femmes pratiquent régulièrement une activité physique contre 71% des hommes.

Pourtant, le sport est une pratique importante pour tous. Il permet d'être en bonne santé physique et mentale, mais aussi de créer des liens entre nous, de développer l'esprit d'équipe et d'entraide.

Le sport peut donc nous aider à encourager l'égalité entre les hommes et les femmes car il offre la possibilité de pratiquer des activités mêlant hommes et femmes et il permet de lutter contre les stéréotypes sexistes en montrant que les femmes et les hommes ont les mêmes capacités physiques et intellectuelles.

Nous proposons donc que :

## PROPOSITION DE LOI

### **Article 1<sup>er</sup>**

Toutes les fédérations sportives doivent organiser des épreuves mixtes dans toutes les disciplines sportives qui le permettent.

### **Article 2**

Les salaires des sportives de haut niveau doivent être égaux à celui des sportifs de haut-niveau dans des activités comparables.

### **Article 3 :**

Les services de télévision et de radio doivent respecter l'égalité des temps de diffusion et des temps d'antenne dans des conditions de programmation comparables pour le sport féminin et le sport masculin.

### **Article 4 :**

Toutes les installations sportives doivent avoir des vestiaires féminins et masculins nettement séparés de manière permanente.